



**culture
montreal
.ca**



Mémoire sur le renouvellement de la Politique québécoise de la jeunesse

**Présenté par Culture Montréal en collaboration
avec le Carrefour Jeunesse-emploi Montréal Centre-Ville**

Dans le cadre de la consultation « Ensemble pour les générations futures »

**Montréal
Le 28 septembre 2015**

1. Présentation de Culture Montréal

Fondé en 2002, Culture Montréal est un mouvement citoyen non partisan qui met en lumière et affirme le rôle essentiel des arts et de la culture dans le développement de Montréal et de ses quartiers. Notre mouvement compte plusieurs centaines de membres provenant des secteurs des arts, de la culture, des affaires, du développement communautaire, de l'éducation et de l'administration publique. Afin de nourrir son action et sa réflexion, Culture Montréal a multiplié, au fil des ans, les activités de recherche, d'analyse, d'information, de concertation et de mobilisation.

Culture Montréal encourage la participation active de ses membres et s'est ainsi doté de plusieurs comités de travail composés entièrement d'adhérents bénévoles et présidés par un membre du conseil d'administration. Dans le cadre de ces travaux, notamment ceux des comités « Citoyenneté culturelle des jeunes », de même qu'à travers ses activités de recherche et d'analyse, Culture Montréal a souvent été amené à réfléchir aux questions touchant l'éducation aux arts, la participation culturelle et citoyenne des jeunes, de même que l'accès à l'offre artistique professionnelle pour cette tranche d'âge.

Culture Montréal a participé à une grande réflexion sur la citoyenneté culturelle des jeunes, notamment à l'occasion d'un forum organisé en collaboration avec le Musée des beaux-arts de Montréal intitulé *La culture, mon avenir*, le 20 avril 2015. Nous souhaitons maintenant intervenir sur cet enjeu (axe IV), de même que sur ceux de la promotion de saines habitudes de vie chez les jeunes (axe I) et du soutien de la persévérance scolaire (axe II), et proposer des pistes de réflexion et de solution pour le renouvellement de la Politique québécoise de la jeunesse.

Fidèle partenaire sur le terrain œuvrant depuis sa fondation pour la reconnaissance de l'apport des arts et de la culture dans le développement de notre société et de nos jeunes, le Carrefour Jeunesse-emploi Montréal Centre-Ville se spécialise dans l'accompagnement des jeunes vers leur projet de carrière. C'est pourquoi nous collaborons avec cet organisme pour intervenir sur l'axe III traitant de l'intégration des jeunes au marché du travail.

2. Présentation de Carrefour jeunesse-emploi Montréal Centre-Ville

Situé au cœur de la métropole, le CJE Montréal Centre-Ville est au croisement des êtres, des genres et des cultures. Depuis 2001, il offre un accompagnement pour les jeunes vers la réalisation de leurs projets de carrière dans tous les secteurs. C'est un lieu où foisonnent les initiatives notamment dans le domaine des arts et de la culture. Un grand nombre d'organisations culturelles et artistiques œuvre sur notre territoire où l'on retrouve également le Quartier des spectacles. Les industries culturelles s'y établissent en grand nombre pour sa main d'œuvre créative. Le centre-ville exerce un pouvoir d'attraction sur les travailleurs culturels qui veulent se trouver au cœur de l'action d'une ville qui se positionne comme une métropole culturelle.

Le CJE Montréal Centre-Ville en concertation avec le milieu, accompagne les jeunes de 16 à 35 ans qui résident, transitent au centre-ville ou le fréquentent, en les motivant et les encadrant dans la poursuite de leurs projets éducatifs, professionnels, créatifs ou d'entrepreneuriat visant à trouver leur place sur le marché du travail montréalais et ailleurs. Le domaine des arts et de la culture constitue un axe majeur de

sa planification stratégique. Depuis 2005, le CJE Montréal Centre-Ville intègre la culture de façon transversale dans ses projets d'employabilité, de persévérance scolaire et d'entrepreneuriat. En 2014-2015, 4 740 jeunes ont eu recours aux services du Carrefour Jeunesse-emploi Montréal Centre-Ville.

3. AXE D'INTERVENTION I : L'éducation artistique, la pratique des arts, l'accès à l'offre culturelle comme composantes essentielles de saines habitudes de vie

Comment le gouvernement du Québec et ses partenaires peuvent-ils influencer les habitudes des jeunes en ce qui concerne l'alimentation, l'activité physique, les comportements à risque ou les problèmes de santé mentale ?

De plus en plus d'études permettent d'esquisser une corrélation entre activités artistiques et culturelles et un meilleur état de santé ou de bien-être personnel. L'expérience artistique – qu'il s'agisse d'éducation artistique, de pratique des arts ou de consommation de l'offre culturelle – contribue à donner un sens à la vie, aide à lutter contre le sentiment de vide, d'impuissance et d'exclusion. À travers ce type de pratiques, les jeunes peuvent trouver une occasion de partager de bons moments entre amis ou membres de leur famille, partager leurs intérêts communs, aller à la rencontre de leurs différences, être stimulés intellectuellement et vivre une expérience émotionnelle¹. Pour maintenir une bonne santé mentale et un sentiment de bien-être personnel, mais aussi pour prévenir l'adoption de comportements à risque (qui touche plus particulièrement les jeunes en difficulté) et favoriser l'activité physique, nous recommandons d'intégrer la pratique d'activités culturelles et artistiques à l'ensemble des saines habitudes de vie à promouvoir auprès des jeunes.

Nous tenons également à souligner que plusieurs formes d'activités de nature culturelle ou artistique peuvent répondre à l'objectif de favoriser l'activité physique chez les jeunes et procurent chez eux les mêmes effets positifs que la pratique d'un sport, par exemple. Une étude récente rapportée dans les médias démontre notamment que la pratique d'une activité culturelle motrice structurée tel que la danse, la chorégraphie ou la musique peuvent constituer des activités physiques possédant des effets bénéfiques équivalents ou complémentaires à ceux qui découlent de la pratique de sports organisés tel que le hockey ou le soccer². En plus de répondre aux objectifs de la prévention de problèmes de santé mentale et du maintien du bien-être individuel, la pratique des arts peut aussi servir la cause de la valorisation de l'activité physique tout en offrant des effets comparables sur la santé générale des jeunes et sur leur potentiel de développement social.

Dans une perspective plus globale, l'influence du gouvernement du Québec et ses partenaires sur les habitudes des jeunes doit se développer selon une logique de prévention. Cela implique d'investir dans l'éducation, dans la lutte contre la pauvreté et de mettre en place des mesures pour soutenir les jeunes à risque. Cet investissement doit se traduire, entre autres, par un soutien à l'éducation artistique, à la pratique des arts et à l'accès à l'offre culturelle des jeunes, et ce, tant en appuyant et en développant les actions de ce type à travers tout le réseau scolaire qu'en soutenant les initiatives issues de secteurs

¹<http://www.hillstrategies.com/fr/content/les-arts-la-culture-la-sant%C3%A9-le-bien-%C3%AAtre-et-l%E2%80%99interd%C3%A9pendance-sociale>

²<http://plus.lapresse.ca/screens/4a3ff75b-fc88-48fb-bcd9-fdbf4c806167%7C2~hSmTZR5vA-.html>

diversifiés : organismes d'intégration sociale et de développement local, centres de la petite enfance, regroupement jeunesse, loisirs culturels et communautaires, etc. Nous recommandons de concerter l'action du gouvernement du Québec et de ses partenaires en adoptant notre recommandation de promouvoir l'activité culturelle et artistique en tant que composante essentielle de l'ensemble des saines habitudes de vie à valoriser auprès des jeunes.

Recommandation :

Promouvoir l'activité culturelle et artistique en tant que composante essentielle de l'ensemble des saines habitudes de vie à encourager auprès des jeunes.

Promouvoir les relations interpersonnelles harmonieuses, par exemple par la lutte contre le sexisme, le racisme et l'homophobie, contribue-t-il à une meilleure intégration de tous les jeunes à l'école, sur le marché du travail et dans la société en général ? De quelle façon ?

En tant que véhicule de promotion des relations interpersonnelles harmonieuses, tant en ce qui a trait à la lutte contre le sexisme, le racisme et l'homophobie qu'en ce qui concerne de manière plus générale la résolution de conflits, l'exclusion sociale ou le développement identitaire, les processus culturels et artistiques peuvent avoir un impact considérable sur l'épanouissement des jeunes. L'expérience artistique favorise l'ouverture, la tolérance; elle expose l'individu à des réalités nouvelles qu'il apprend à comprendre et à accepter. Elle permet d'ouvrir l'esprit et soulève de grandes questions en faisant appel à la sensibilité, l'empathie et l'intelligence humaines. En fait, au-delà de son effet de *valorisation* des relations saines avec les membres de son entourage, l'éducation artistique, la pratique des arts et l'accès à l'offre culturelle permet également de mettre en place de nouveaux lieux de rencontre et de poser des actions concrètes pour *soutenir et développer* des relations interpersonnelles harmonieuses.

En ce sens, une participation active à la vie culturelle et artistique favorise des relations interpersonnelles harmonieuses et contribue à une meilleure intégration de tous les jeunes à l'école, sur le marché du travail et dans la société en général. De nombreuses études font état de la relation entre les arts et le bien-être, mais également du rôle unique des arts dans le développement des jeunes, ainsi que leur impact sur la réussite scolaire. La *National Assembly of State Arts Agencies* (NASAA) basée à Washington publiait en 2009 une étude sur le sujet présentant en trois points les bénéfices de la présence des arts pour les jeunes à l'école :

« La recherche en éducation montre que les enfants qui étudient les arts font preuve d'un meilleur rendement scolaire dans l'ensemble. L'éducation constituant une priorité fondamentale en matière de politique publique, le rôle des arts dans l'apprentissage représente un intérêt grandissant pour les parents, les enseignants, les législateurs, les autorités municipales et les propriétaires d'entreprises.

Les programmes artistiques permettent aux étudiants d'avoir davantage confiance en eux, renforcent la capacité des enfants et des adolescents à communiquer et à trouver des solutions, et préparent les jeunes à devenir des personnes qui résoudront les problèmes de façon créative et ingénieuse, recherchés par les employeurs pour former leurs effectifs actuels.

Les arts développent le type d'esprits novateurs et d'aptitudes créatives auxquels font appel le spectacle, la publicité, la conception et les industries scientifiques, techniques ou autres qui

permettent aux entreprises d'entrer en concurrence avec succès sur le marché du travail du 21^e siècle³. »

Plus récemment en 2012, la firme de recherche canadienne Hill Strategies démontrait à travers l'analyse de cinq études différentes réalisées en Angleterre, en Australie et aux États-Unis que l'éducation aux arts chez les jeunes permet une amélioration des résultats scolaires, en particulier chez les élèves plus défavorisés, en plus d'augmenter leurs chances de réussite professionnelle une fois adulte et de former des citoyens plus engagés dans leur communauté⁴.

Recommandation :

Inclure de manière explicite la culture dans les grands axes de la stratégie jeunesse québécoise pour contribuer à une meilleure cohésion sociale et pour combattre toutes les formes de discriminations.

Quels sont les meilleurs moyens de favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie chez les jeunes ?

Étant donné l'impact considérable que peut avoir la pratique d'une activité culturelle ou artistique sur la bonne santé mentale, le bien-être individuel et même sur la condition physique des jeunes, la pratique des arts, l'éducation artistique et l'accès à l'offre culturelle doit constituer un moyen de favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie.

Recommandation :

Inclure la pratique des arts, l'éducation artistique et l'accès à l'offre culturelle comme des moyens de favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie.

4. AXE D'INTERVENTION II : Un milieu favorable à la persévérance et à la réussite scolaires

Peut-on soutenir la persévérance scolaire en faisant de l'école un milieu de vie plus complet et plus stimulant pour les jeunes ?

Les effets bénéfiques de l'éducation aux arts et à la culture sur la réussite et la persévérance scolaire, de même que sur le développement global de l'enfant, sont reconnus par la communauté scientifique. En ce sens, la création d'un milieu de vie plus complet et plus stimulant pour les jeunes passe nécessairement par l'intégration des arts et de la culture comme composante essentielle du parcours scolaire de chaque individu, et ce, dès les premiers contacts des enfants avec le système éducatif jusque dans le cursus des programmes de formation technique et professionnelle ou d'études supérieures.

Les effets de l'éducation artistique et de la pratique des arts sont permanents et se manifestent tout au long de l'existence. Il existe un lien fort entre l'éducation aux arts et à la culture et un ensemble d'indicateurs

³ <http://www.nasaa-arts.org/Publications/Critical-Evidence.php>

⁴ <http://www.ledevoir.com/culture/actualites-culturelles/361675/l-education-aux-arts-est-un-facteur-de-reussite-scolaire-et-sociale>

d'intégration sociale à l'âge adulte : taux de diplomation post-secondaire, employabilité, engagement civique, participation aux élections, etc.

En deux mots, les arts et la culture forment des citoyens plus créatifs et plus aptes à relever les défis de la condition humaine et de la vie en société.

Dans le contexte de la globalisation des économies, des vastes mouvements migratoires et d'une urbanisation exponentielle, le potentiel d'adaptation des individus et des communautés revêt une importance renouvelée et cruciale. Notre prospérité et notre bien-être collectif dépendent de plus en plus de notre capacité à nous réinventer, rapidement et intelligemment.

Recommandation :

Intégrer les arts et de la culture d'un bout à l'autre du parcours scolaire de chaque individu comme composante essentielle d'un milieu de vie plus complet et plus stimulant pour les jeunes.

Les activités parascolaires peuvent-elles contribuer à la fois à faire de l'école un milieu attrayant et à stimuler l'engagement des jeunes envers leurs communautés et la société québécoise ? Si oui, comment ?

Il est nécessaire d'engager l'ensemble de la communauté dans l'atteinte de notre objectif de favoriser le plein épanouissement personnel et professionnel des jeunes, par l'intégration des arts et de la culture dans leur milieu de vie.

Cet enjeu soulève plusieurs questions par rapport à :

- la perception sociale de l'éducation aux arts et à la culture;
- la formation et le perfectionnement des éducateurs et des enseignants;
- le rôle de l'école dans la communauté, dont ses liens avec les acteurs culturels;
- la fréquentation des lieux artistiques et culturels (sorties);
- la participation à des projets artistiques et culturels (ateliers, spectacles, etc.);
- l'apport des autres acteurs du milieu (CPE, municipalité, organismes jeunesse, etc.);
- la responsabilité des commissions scolaires et des ministères concernés;
- la sensibilisation des milieux d'affaires à ces enjeux.

Culture Montréal et le CJE Montréal centre-ville croient que la participation aux activités culturelles et artistiques ne doit pas se limiter à sa seule pratique dans le cadre scolaire. L'intégration de l'éducation aux arts et à la culture dans ce type de milieu doit plutôt offrir les connaissances et les outils nécessaires à l'exercice d'une action culturelle citoyenne des jeunes. Pour y arriver, le gouvernement du Québec et ses partenaires devraient, en plus de développer l'intégration de l'éducation aux arts et à la culture dans le cadre scolaire, soutenir et favoriser les initiatives qui permettent de mettre les jeunes en contact avec les communautés et acteurs locaux à travers la pratique d'activités culturelles et artistiques. Cet objectif pourrait, par exemple, être atteint en posant les actions suivantes :

- faciliter l'accès aux arts et à la culture chez les familles;

- faire la promotion des impacts positifs de l'éducation aux arts et à la culture auprès des autres acteurs du milieu (municipalité, organismes communautaires, milieux d'affaires, etc.);
- ajouter au programme de formation des enseignants un cours obligatoire d'enseignement artistique et d'initiation aux arts;
- instaurer des mesures facilitant les relations entre les artistes professionnels et les jeunes en formation;
- encourager la fréquentation des lieux artistiques et culturels
- travailler sur la vitalité culturelle des quartiers pour permettre l'émergence de la culture de proximité

Afin que tous les jeunes du Québec aient accès et participent activement aux arts et à la culture, Culture Montréal travaille par ailleurs déjà à la valorisation et au développement de la citoyenneté culturelle des jeunes (voir axe IV pour plus de détails).

Recommandation :

Engager l'ensemble de la communauté pour favoriser le plein épanouissement personnel et professionnel des jeunes, par l'intégration des arts et de la culture dans leur milieu de vie.

Quels sont les meilleurs moyens d'encourager la persévérance scolaire chez les jeunes ?

Le rôle des arts comme facteur de réussite scolaire a été démontré par de nombreuses études. De même, le contact des arts contribuent à donner un sens, à forger l'identité, à comprendre les grands enjeux de notre parcours comme humain. Il agit comme un vecteur d'identité collective. Conséquemment, l'art est un important élément qui devrait accompagner l'éducation des jeunes.

L'éducation culturelle et artistique se développe tout au long de la vie, mais, tout comme dans le cas de la majorité des méthodes de prévention du décrochage scolaire, les premières années sont particulièrement déterminantes. C'est pourquoi il est important de sensibiliser les enfants dès la petite enfance aux arts et à la culture. Évidemment, les petits sont tributaires des grands pour accéder aux arts et à la culture. Les adultes qui « encadrent » les enfants détiennent les clés de cet univers si riche. Parents, grands-parents, famille élargie, éducateurs/trices, tuteurs, enseignants/es, ce sont ces derniers qui doivent être sensibilisés au sujet des bienfaits des arts et qui pourront initier les enfants au monde de la culture. De manière plus large, l'ensemble des acteurs et institutions de leur environnement local (communautés, municipalité, organismes culturels, etc.) doivent également être sensibilisés, mais doivent aussi être impliqués dans différentes initiatives permettant d'offrir aux jeunes des occasions de pratiquer des activités de nature culturelle ou artistique.

5. AXE D'INTERVENTION III : Des jeunes prêts pour le travail, une économie prête à les accueillir

Les priorités d'intervention déterminées par le gouvernement au sein de cet axe d'intervention sont-elles celles sur lesquelles la prochaine Politique jeunesse doit s'attarder au cours des quinze prochaines années?

Le Carrefour Jeunesse emploi (CJE) Montréal Centre-Ville et Culture Montréal affirment que les priorités énoncées par le gouvernement favoriseront l'intégration des jeunes au marché du travail et permettront en partie de les accueillir. Cependant nous affirmons qu'il est important de s'assurer de mettre en place une politique jeunesse et des programmes qui reconnaissent véritablement l'apport des arts et de la culture dans le développement de notre société et de nos jeunes.

Avec le soutien du Secrétariat à la Jeunesse, le CJE a mis sur pieds des initiatives entrepreneuriales auprès de sa communauté grâce à son ASEJ, agent de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse. Depuis 2005, l'ASEJ du CJE a accompagné près de 650 entrepreneurs artistiques de la relève dans le développement de leurs projets et d'entreprises artistiques et culturelles. En 2011, le Réseau des Carrefours Jeunesse-emploi du Québec attribuait à l'ASEJ du CJE Montréal Centre-Ville le prix *Bon Coup* pour Brise-glace où 67 artistes émergents investissaient la Place des Arts avec leurs créations. Brise-glace a permis à ces artistes de la relève de faire rayonner leurs œuvres auprès d'employeurs en arts et auprès du grand public montréalais.

Au regard des défis et des enjeux soulevés⁵ par la relève artistique montréalaise (financement, transmission des connaissances, modèles organisationnels, enjeux de successions, formation et intégration professionnelle, liens arts-affaires, diffusion et réseautage sectoriel et intersectoriel), le CJE Montréal Centre-Ville initiait en 2013, une démarche structurante qui avait pour but de soutenir ces jeunes entrepreneurs dans le développement de modèles durables. Depuis quelques années, il semblait urgent de documenter les innovations entrepreneuriales et de mettre à profit une expertise qui se basait sur les observations d'un groupe de chercheurs scientifiques du Centre Culture, Urbanisation et Société de l'Institut National de Recherche Scientifique (INRS). Cette recherche⁶ bénéficiait du soutien du programme Créneau d'excellence du Ministère du développement économique de l'innovation et de l'exportation du Québec.

Au Québec, comme dans de nombreux pays occidentaux, les jeunes artistes sont trop souvent obligés d'adopter les modèles d'affaires existants lorsque vient le moment de créer, de produire et de diffuser leurs œuvres. Le modèle dominant encourage les jeunes compagnies à solliciter presque exclusivement l'État, que ce soit sous la forme de subventions à des organismes ou de bourses à des artistes individuels. Pourtant, les enveloppes budgétaires des ministères concernés n'augmentent pas suffisamment en proportion de la création constante de nouvelles compagnies. Cela occasionne un très faible taux d'accès à ce type de financement, montrant bien que l'État ne réussit pas à subvenir seul aux besoins du milieu artistique.

⁵ Destination 20-30, Consultation des régions du Québec en vue d'établir la nouvelle *Stratégie jeunesse du Québec*, par le député Léo Bureau Blouin en septembre 2013.

⁶ *Innovation et pratiques émergentes dans le secteur des arts*, Étude menée sous la direction de Guy Bellavance, de l'Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société, 2014.

Entre les subventions culturelles difficiles à obtenir et un marché commercial souvent imprévisible, plusieurs créateurs désireux de mener des projets cherchent le bon modèle d'organisation. Devant l'urgence et la précarité des organismes artistiques qui font face à des problèmes structurels (raréfaction des sources de financement, une compétitivité accrue, d'importantes lacunes sur le plan de la gestion, un accès restreint aux réseaux et canaux pour diffuser les œuvres et une difficulté à engager les publics), il est difficile de se reconnaître dans les modèles en place.

Néanmoins devant l'ampleur de la situation, des artistes-entrepreneurs dynamiques ont entrepris de créer des modèles d'affaires innovants qui cherchent à offrir une plus grande autonomie à leur entreprise-organisme sur plusieurs plans. La compétition de jadis cède aujourd'hui le pas à un esprit de franche coopération ! L'étude INRS sur les Innovations entrepreneuriales et pratiques émergentes dans le secteur des arts identifie clairement l'urgence pour les artistes de pérenniser leurs projets et organisations artistiques en les sensibilisant à l'importance de mettre en place de nouveaux modèles organisationnels et en les accompagnant.

En 2014, toujours avec le soutien du Secrétariat à la jeunesse et du Fonds régional d'investissement jeunesse Forum Jeunesse de l'île de Montréal, le CJE Centre-Ville mettait sur pied en collaboration avec Culture Montréal, Culture pour tous et la Caisse de la culture Desjardins, l'événement Ex-croissance. Cette démarche structurante qui prenait l'allure d'un accélérateur de type «dragon» visait à accompagner 36 jeunes entrepreneurs culturels en pré-démarrage, désirant implanter un modèle d'affaires innovants sous les conseils d'une quinzaine de mentors issus de différents secteurs. Les jeunes entrepreneurs présents ont pu mettre au point des organisations bicéphales combinant structure à but non lucratif et à but lucratif, de manière à avoir un pied dans chaque domaine. D'autres élaboraient des produits ou des services qui dégagent des profits permettant de financer leurs opérations artistiques non commerciales. D'autres encore mettaient en commun des besoins et des ressources afin d'avoir plus de liberté de création. Finalement, plusieurs autres modèles non conventionnels ont eu cours. Ex-croissance porte aujourd'hui ses fruits auprès des établissements scolaires tels que le Collège Dawson et le Cégep du Vieux-Montréal qui sont partenaires de la deuxième édition qui aura lieu en 2015-2016. Dans le contexte actuel de ressources limitées, les futures générations de créateurs et de travailleurs culturels saisissent bien que pour croître, leurs actions doivent s'enraciner dans des modèles soutenables et adaptables.

Recommandation 1

Après avoir sensibilisé les jeunes des 17 régions du Québec à l'entrepreneuriat jeunesse, nous recommandons au Secrétariat de prioriser l'accompagnement des jeunes entrepreneurs de 16 à 35 ans œuvrant dans divers secteurs notamment le secteur culturel Montréalais.⁷

Recommandation 2

Développer de nouveaux outils et soutenir les jeunes de manière plus concrète dans le pré-démarrage et le démarrage en les aidant à mettre en place de nouveaux modèles d'affaires.

⁷ Avec ses 82 740 emplois en 2013, le secteur culturel occupe toujours une place importante dans l'économie du Grand Montréal. En 2013, le secteur culturel a généré une valeur ajoutée directe de l'ordre de 7,4 G\$. Lorsqu'on inclut les effets indirects, la valeur ajoutée totalise près de 11 G\$, soit environ 6% du PIB de Montréal - *La culture à Montréal : chiffres, tendances et pratiques innovantes*, Chambre de commerce du Montréal métropolitain, juin 2015.

Recommandation 3

Accompagner les artistes et les organismes culturels de la relève à faire émerger de nouveaux modèles soutenable qui permettront de mutualiser et de diversifier leurs sources en tissant des liens avec différents secteurs dont l'économie sociale, le secteur des affaires, la philanthropie et le secteur de l'éducation.

Quels sont les meilleurs moyens de développer l'employabilité chez les jeunes en s'assurant de la plus grande participation possible des jeunes issus de l'immigration ? (Fusion des questions 3 et 5)

L'expertise unique du Carrefour Jeunesse-emploi Montréal Centre-Ville en employabilité dans le domaine des arts et de la culture constitue un axe majeur de sa planification stratégique. Depuis 2007, le CJE Montréal Centre-Ville fait face à une forte demande constante de jeunes à la recherche d'emploi dans le domaine culturel (interprètes, créateurs, concepteurs et travailleurs culturels). Dans le contexte économique actuel, la majorité des travailleurs culturels âgés de 16 à 35 ans possède un statut précaire et on constate une grande mobilité de main d'œuvre dans le milieu des arts dont les ressources vont en diminuant sans cesse. De plus, chaque année, les finissants des écoles dans toutes les disciplines (près de 2 500 personnes) rejoignent les travailleurs dans un domaine où l'offre de service est élevée et compétitive. Le travailleur culturel doit donc développer ses compétences en employabilité et établir un plan d'action réaliste et bien structuré, car sa matière première c'est lui-même.

Au fil de toutes ces années de pratiques auprès des jeunes œuvrant dans le secteur culturel, on constate un accroissement des demandes issues des 25 à 35 ans. Observée depuis quelques années déjà, cette réalité devient incontournable : ces personnes souffrent d'isolement, éprouvent plusieurs difficultés, peinent à intégrer un emploi et se retrouvent éloignées du marché du travail. Aux prises avec des problématiques particulières, ces personnes ont besoin d'un accompagnement ponctuel (mais soutenu) pour les ramener, de façon constructive, à une expérience positive du marché de l'emploi. Ce marché progresse parfois si rapidement qu'il crée malgré lui une strate de gens qui en sont exclus.

De nombreuses demandes d'aide pour intégrer un emploi dans le secteur des arts et de la culture sont faites au CJE Mtl Centre-Ville, et permettent d'identifier deux types de clientèles éloignées. Une première catégorie est constituée d'artistes issus de la diversité, âgés de 25 à 35 ans : en plus des obstacles spécifiques vécus par les jeunes artistes désirant s'intégrer au marché du travail, ceux-ci doivent également surmonter les obstacles spécifiques à l'intégration des nouveaux arrivants (absence de réseau, méconnaissance du milieu, maîtrise du français déficiente, non-reconnaissance des diplômes et des acquis, etc.). Une seconde catégorie est constitué d'artistes âgés de 30 à 35 ans ayant essayé de vivre de leur art pendant plusieurs années, mais sans succès concluant. Résignés, ils cherchent à sortir de l'impasse. Ayant mis efforts, argent et énergie dans leur art, ils sont bien souvent sans moyen concret pour passer à autre chose. Certains d'entre eux, ayant été référés ailleurs, nous reviennent en disant qu'ils ne veulent pas être réorientés, ni faire de transition, mais plutôt poursuivre leur art tout en gagnant décentement leur vie et en ayant une stabilité. D'autres préfèrent même avoir recours aux prestations de la sécurité du revenu plutôt que de ne plus pratiquer leur art. Les jeunes qui choisissent une vocation artistique sont mus par une quête de sens qui se traduit par le désir de changer le monde et par le désir de participer et de contribuer activement à la société québécoise.

Normalement, les jeunes arrivent dans la trentaine avec un besoin de réalisation et avec des besoins de stabilité (professionnelle, sociale, familiale, etc.). Parallèlement, ces artistes éprouvent le besoin de continuer à pratiquer leur art. Nous prétendons que le milieu culturel peut leur offrir cette réalisation professionnelle et cette stabilité tout en leur permettant la poursuite de leur réalisation artistique. Cependant nous avons identifié une absence de services et d'accompagnement en employabilité et en entrepreneuriat adaptés aux artistes.

L'approche développée par le Carrefour jeunesse-emploi Montréal Centre-Ville est basée sur sa compréhension du statut et de la réalité de l'artiste, tout en considérant les besoins de l'industrie culturelle. Cette approche réside dans la capacité pour l'artiste de transférer ses compétences artistiques dans le domaine culturel et inversement, de permettre à l'artiste de bonifier sa carrière en considérant l'apport que le domaine culturel peut lui apporter. Cette démarche propose d'être le trait d'union entre les artistes et le milieu culturel, porteur de stabilité professionnelle.

L'accompagnement offert par le CJE Montréal Centre-Ville en employabilité fait en sorte que l'artiste, pour survivre, et vivre une stabilité professionnelle, travaille dans le milieu culturel. Pour l'artiste, œuvrer dans son milieu comme travailleur culturel salarié viendra nourrir sa pratique artistique, et l'outiller davantage par l'acquisition de compétences (communication, organisation, planification, coordination et gestion financière). D'autre part, le fait d'être un artiste fera de lui un meilleur travailleur culturel, de par ses connaissances et de sa passion du milieu. Cette démarche d'aide à l'emploi permet d'accompagner les jeunes dans les deux volets de leur carrière, soit en tant qu'artiste (travailleur autonome) et en tant que travailleur culturel (travailleur salarié) et contribue à les outiller dans tous les types de travail qu'ils effectueront au cours de leur vie (ou de leur carrière). Pour les jeunes artistes et travailleurs culturels issus de l'immigration, leur intégration participe à créer des modèles de réussite qui auront pour effet de refléter positivement la place qu'ils occupent dans la société québécoise, en plus de dynamiser l'industrie culturelle par l'apport de nouvelles façons de faire, de penser et de créer.

Recommandation 4

Consolider et développer les démarches structurantes d'accompagnement en employabilité et en entrepreneuriat, qui prennent compte du caractère atypique des emplois dans le secteur culturel, afin de favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes artistes et travailleurs culturels de façon inclusive.

6. AXE IV : Une participation active et plurielle passe par la citoyenneté culturelle des jeunes L'engagement bénévole ou volontaire est-il susceptible d'encourager, à terme, la participation des jeunes dans les communautés et les institutions de la société québécoise ?

La participation culturelle, lorsqu'elle est envisagée dans la perspective de l'exercice citoyen, constitue une forme d'engagement volontaire dont les retombées sont inestimables et qui peut constituer un fondement de la participation générale des jeunes dans les communautés et les institutions de la société québécoise.

Le concept de citoyenneté culturelle est intimement lié à celui du droit d'accès à la culture de chaque citoyen. Le citoyen fait sien les différents outils culturels et les institutions se doivent de favoriser l'expression culturelle du plus grand nombre. La citoyenneté culturelle représente une évolution du rapport entre l'État et l'art, passant de la démocratisation de la culture (du haut vers le bas) à la notion de

démocratie culturelle qui fait référence à l'appropriation par les individus des moyens de création, production, diffusion et consommation culturelles (du bas vers le haut, soit des citoyens aux institutions). Plus simplement considéré comme spectateur et consommateur, l'individu devient à la fois créateur et diffuseur.

La citoyenneté culturelle contribue à la construction identitaire personnelle ainsi qu'à la rencontre et aux interactions avec « autre » que soi, elle ouvre au dialogue. Elle permet une ouverture vers la sphère publique et le politique. Elle conçoit la culture comme vecteur de lien social. Elle met à l'avant-scène les citoyens comme des acteurs culturels, des créateurs, elle souligne l'importance de la participation culturelle. Tout cela se reflète à l'heure actuelle dans la réalité numérique, de plus en plus présente, voir même omniprésente dans le cas des jeunes.

Traditionnellement, le rôle de la culture dans le développement personnel et social des jeunes a été reconnu, mais la réflexion a été limitée aux milieux de la culture et de l'éducation. Les arts et la culture invitent à la créativité, à l'autonomie, à une meilleure cohésion sociale, à la découverte de soi et à une ouverture aux autres, bref, l'art fait du bien et permet de former des jeunes citoyens plus outillés pour faire face aux défis du 21^e siècle.

Nous devons désormais placer la participation culturelle des jeunes au centre de nos préoccupations; et la citoyenneté culturelle doit être considérée comme un enjeu de société qui interpelle non seulement les milieux culturel et scolaire, mais un ensemble d'acteurs issus de secteurs diversifiés : milieu des affaires, municipalités, organismes d'intégration sociale et de développement local, centres de la petite enfance, regroupement jeunesse, loisirs culturels et communautaires, sans oublier les associations de parents et les familles.

Quels sont les meilleurs moyens d'encourager un dialogue ouvert et productif entre les générations, et quelles sont les tribunes où ce dialogue peut avoir lieu ?

La culture permet de comprendre le monde, touche aux valeurs, aux modes de vies, aux traditions. Les activités culturelles permettent d'aborder des questions relatives aux droits et libertés. Elles permettent de transmettre des valeurs de respect, de compréhension, facilite l'acceptation des différences, permettant ainsi de former de meilleurs citoyens. Elles permettent l'expression, le partage, l'acceptation de soi et des autres, créent un sentiment d'appartenance.

Les arts et la culture sont au cœur de l'expression de l'identité d'un peuple et constituent un moyen de générer des formes d'appartenances qui sont au fondement de la notion de citoyenneté et de participation citoyenne. Ils sont le reflet de l'histoire, du passé, des traditions, mais aussi des bouleversements et des tendances émergentes. À travers l'art et la création, il est possible de s'exprimer et d'établir un dialogue, et ce, notamment, entre les générations.

Plus qu'un droit, placer la citoyenneté culturelle des jeunes au centre de nos préoccupations représente une occasion unique d'encourager un dialogue ouvert et productif entre les générations (tout comme cela peut constituer un outil de rapprochement interculturel).

Quels sont les meilleurs moyens d'encourager l'exercice d'une citoyenneté active et plurielle par les jeunes ?

Si une participation active et plurielle passe par la citoyenneté culturelle des jeunes, il est nécessaire d'identifier les conditions de réussite du développement d'une telle forme d'engagement citoyen.

- Assurer le soutien des activités artistiques et culturelles en **continuum**

Cette condition recoupe nos propositions de moyens pour encourager la persévérance scolaire chez les jeunes : intégrer l'éducation culturelle et l'initiation artistique dès les premières années du parcours scolaire des enfants; sensibiliser les éducateurs (trices), les enseignant (e)s, les membres de la famille et les différents acteurs locaux à l'impact positif de l'activité artistique et culturelle; adapter les approches et les outils à disposition de tous ces acteurs en fonction de la tranche d'âge visée.

- Miser sur un engagement citoyen auprès d'acteurs culturels de **proximité**

Chaque quartier, chaque ville et chaque région détiennent leur propre vitalité culturelle, parfois vibrante, parfois plus subtile, et il est important de tenir compte de l'ADN de chacun de ces différents territoires pour s'adresser aux jeunes qui y vivent et y grandissent. Grands vecteurs de cohésion sociale, les arts et la culture peuvent devenir d'excellents incitatifs pour développer un réseau d'acteurs locaux vibrants qui travaillent ensemble, dans leur communauté, pour faire naître des projets culturels inspirants pour la jeunesse.

- Privilégier le contact humain et les initiatives de **médiation** culturelle

Bien que le numérique fasse désormais partie intégrante des pratiques culturelles des jeunes, il faut souligner l'importance du contact humain, du médiateur, qui incarne et prépare à l'expérience culturelle. L'échange, la relation entre cette personne et le jeune est primordiale. Aussi, la présence et l'action d'ambassadeurs et des « passeurs » dans différents lieux selon l'âge visé (par exemple les CPE, les écoles primaires et secondaires, les cégeps, les associations étudiantes, le service à la vie étudiante, etc.) est incontournable. Condition *sine qua non* : les grands ambassadeurs des arts et de la culture pour les jeunes doivent être les jeunes eux-mêmes, et être impliqués dans le processus dès sa conception.

- Développer des **partenariats** avec des institutions et des acteurs de tous les horizons de la société

Cette condition souligne la nécessité d'unir nos efforts pour créer une cohésion entre toutes les instances et ainsi engager de multiples partenaires dans la poursuite de la démarche sur la citoyenneté culturelle des jeunes. Voici différents exemples de partenaires qui devraient trouver leur place au sein d'initiatives visant à développer la participation citoyenne et culturelle des jeunes : tous les organismes culturels, les artistes, les organismes communautaires, les camps de jours, les centres de loisirs, les maisons de la culture, les bibliothèques, les écoles, les commissions scolaires, les ministères concernés (Ministère de la culture et des communications, Ministère de l'éducation, du loisir et du sport, Ministère de la famille, Ministère de la santé et des services sociaux), les municipalités, les associations artistiques professionnelles, les tables

de concertation dans les quartiers, le milieu des affaires (comme la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, les Sociétés de développement commercial, etc.), les sociétés de transport, les gouvernements municipaux.

Recommandation :

Inscrire la citoyenneté culturelle des jeunes comme un moyen d'encourager l'exercice d'une citoyenneté active et plurielle et faciliter le déploiement de ses trois grands axes, soit :

- *que tous les jeunes aient un meilleur accès aux arts et à la culture;*
- *qu'ils participent activement aux arts et à la culture;*
- *qu'ils acquièrent une culture artistique.*

7. CONCLUSION

Les jeunes représentent notre avenir; le développement de notre société sera empreint de la créativité que nous saurons leur insuffler.

« Le développement durable doit être présenté pour susciter l'engagement émotif et créatif du plus grand nombre des êtres humains, car ils sont les premiers responsables et bénéficiaires de ce qui doit devenir un vaste projet de civilisation élaboré et déployé avec résolution. Or comment y arrivés sans faire appel aux arts, au patrimoine et à la culture comme espace possible, disponible, gratuit et sans cesse renouvelable de création et de citoyenneté ? N'ayons pas crainte de l'affirmer : plus que jamais, l'avenir du développement durable passe par la culture, puisque c'est la condition sine qua non de son humanisation et l'optimisation de son pouvoir de mobilisation ».

Extrait de la conférence de Simon Brault, 20 avril 2014, Thessaloniki, Grèce

Nous croyons que l'éducation artistique, la pratique des arts et l'accès à l'offre culturelle constituent des moyens incontournables de favoriser de saines habitudes de vie.

En parallèle, la consolidation et le développement des démarches structurantes d'accompagnement en employabilité et en entrepreneuriat, qui prennent compte du caractère atypique des emplois dans le secteur culturel, favorisent l'insertion socio-professionnelle des jeunes artistes et travailleurs culturels de façon inclusive.

Finalement, le rôle des arts et de la culture apparaît essentiel au développement d'une citoyenneté active et plurielle, d'où l'importance de développer et favoriser la citoyenneté culturelle des jeunes. C'est d'ailleurs en ce sens que le Réseau des Conseils régionaux de la culture (RCRCQ) – dont fait partie Culture Montréal – a mis en place une consultation à l'échelle de la province, prenant la forme d'une série de forums régionaux conviant les participants à réfléchir sur l'importance de mieux intégrer les arts et la culture dans l'éducation des enfants et des jeunes, de même que la nécessité d'engager l'ensemble de la communauté dans l'atteinte de cet objectif. La consultation sur la nouvelle politique québécoise de la

jeunesse représente pour nous une excellente occasion d'inscrire la citoyenneté culturelle des jeunes au cœur des programmes et des stratégies du gouvernement.

En conclusion, Culture Montréal et le Carrefour Jeunesse-Emploi Montréal Centre-Ville recommandent au Secrétariat à la jeunesse de mettre en place une stratégie jeunesse et des programmes qui reconnaissent véritablement l'apport des arts et de la culture dans le développement de notre société et de nos jeunes. Nous serions heureux de travailler avec les instances de consultation agissantes, dans un esprit de collaboration et de réflexion commune, pour l'élaboration d'une politique qui soit à l'image des principes que nous défendons.